



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/51/846
31 mars 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Cinquante et unième session
Point 113 de l'ordre du jour

BUDGET-PROGRAMME DE L'EXERCICE BIENNAL 1994-1995

Rapport de la Cinquième Commission

Rapporteur : M. Ihor V. HUMENNY (Ukraine)

I. INTRODUCTION

1. À sa 3e séance plénière, le 20 septembre 1996, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation de son bureau, d'inscrire à l'ordre du jour de sa cinquante et unième session la question intitulée "Budget-programme de l'exercice biennal 1994-1995" et de la renvoyer à la Cinquième Commission.
2. La Commission a examiné ce point à sa 55e séance, le 27 mars 1997. Les déclarations et observations faites au cours de son débat sont consignées dans le compte rendu analytique de cette séance (A/C.5/51/SR.55).

II. EXAMEN DU PROJET DE RÉSOLUTION A/C.5/51/L.51

3. À la 55e séance, le Président a présenté un projet de résolution intitulé "Budget-programme de l'exercice biennal 1994-1995" (A/C.5/51/L.51).
4. À la même séance, la Commission a adopté le projet de résolution A/C.5/51/L.51 sans le mettre aux voix.

III. RECOMMANDATION DE LA CINQUIÈME COMMISSION

5. La Cinquième Commission recommande à l'Assemblée générale d'adopter le projet de résolution ci-après :

Budget-programme de l'exercice biennal 1994-1995

L'Assemblée générale, rappelant sa résolution 50/205 A du 23 décembre 1995, relative au montant définitif des crédits ouverts pour l'exercice biennal 1994-1995, et la section IV de sa résolution 51/219 du 18 décembre 1996, relative à l'exécution des programmes de l'Organisation des Nations Unies pour ledit exercice, décide qu'elle a terminé l'examen du point intitulé "Budget-programme de l'exercice biennal 1994-1995".
